

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai 2020

Conseillers présents : Noémie BALZ, Denise GUION, Cécile HALLEUR et Karine OTTOGALI-GILLES, Alain DELFORGE, Roland FILZ et M. Renaud PEYRARD.

Secrétaire de séance : Noémie BALZ

Procès-verbal de l'installation du conseil municipal et de l'élection du maire.

A 18h30, la séance a été ouverte sous la présidence de M. Roland FILZ, maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

1. Cécile HALLEUR
2. Roland FILZ
3. Noémie BALZ
4. Karine OTTOGALLI - GILLES
5. Denise GUION
6. Alain DELFORGE
7. Renaud PEYRARD

Alain DELFORGE, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire Noémie BALZ

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

I- Élection du maire

Roland FILZ, seul candidat, obtient 7 voix.

Roland FILZ, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été installé.

II- Fixation du nombre d'adjoints

Les conseils municipaux peuvent déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, le maire propose de fixer le nombre d'adjoint à 2 : accord à l'unanimité.

III- Élection du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Roland FILZ, élu maire, à l'élection du premier adjoint.

Denise GUION, seule candidate, est élue avec 7 voix.

Denise GUION ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée premier adjoint et a été immédiatement installée.

IV- Election du 2^{ème} adjoint

Karine OTTOGALLI-GILLES et Renaud PEYRARD se portent candidats.

Ont obtenu :

- Karine OTTOGALLI-GILLES : 5 voix
- Renaud PEYRARD : 2 voix

Karine OTTOGALLI-GILLES ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamée second adjoint et a été immédiatement installée.

Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 4 juin 2020

La séance est levée à 20 h

Le Maire,
Roland FILZ

